

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-730871

429756

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 08359

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BOUSBINA KHALID

Date de naissance :

16-01-1966

Adresse :

GOLF CITY 1708 VILLE VERTE Bouskoura  
Casablanca

Tél. : 0663722708

Total des frais engagés : ..... Dhs

**Professeur A. CHLIHI**

**Spécialiste en Chirurgie Plastique**

**Réparatrice & Esthétique**

Cachet du médecin :

16, Rue El Yazidi Mohamed Qu. des Hôpitaux

Casablanca - INPE : 091 028 019

Tél: 0522 86 15 15 / 0661 58 95 28

Date de consultation :

08/08/2022

Nom et prénom du malade :

BOUSBINA MALAK

Age : 14

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Plaie du coude

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 08/08/2022



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/02/2022			25000	<p style="text-align: center;"><b>professeur A. CHAMI</b></p> <p>Spécialiste en Chirurgie Plastique Réparatrice &amp; Esthétique</p> <p>16, Rue El Yazidi Mohamed Qu. des Hôpitaux Casablanca - NPE : 091 000 019 Tél: 0522 56 15 15 / 066 58 95 28</p>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p><b>PHARMACIE DES MAUSOLEES</b>  <b>Dr. BOUTERSE Bouchra</b>  <b>30, Rue Moussia El Haptia</b>  <b>Case - Tel: 05 22 98 28 99</b></p>	03/09/2022	221, 20

## **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....	-				.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVISE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ALEXANDRIE AESTHETIC  
MEDICAL CENTER  
*Chirurgie Plastique & Esthétique*

Professeur Abdessamad CHLIHI

Ex-Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca.

Lauréat du Collège Français de Chirurgie Plastique,  
Reconstructrice et Esthétique - Paris.

البروفسور عبد الصمد شليحي

أستاذ بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء. سابقًا.

خريج المعهد الفرنسي للجراحة الترميمية.  
والتجميلية بباريس.

Casablanca, le

٢١٩٢٠٢

Mme Boubourina MALAK

89,00

Sedostanol

39,70

(S.V)

Fucidine pomade

22,00

ف م سيدين ٦٢%  
أنيوب من ١٥ غ 39,70

(S.V)

Con pecte 8% le

13,00

(S.V) (S.D)

Du 1 Le gel

57,00

(S.V)

spray urg lom

urg lom

GAMMA

Bande de Gaze  
8m x 15cm

avec 2 lisières

T = 281,

PHARMACIE DES MAUSOLEES  
DR. SSELMASSI Bouchra  
30, Rue Mausolee El Hôpital  
Casab - Tel: 05 22 86 78 90

Professeur A.  
Spécialiste en Chirurgie  
Réparatrice & Esthétique  
16, Rue El Yazidi Mohamed  
Casablanca INPE 091  
Tél: 0522 86 15 15 0661

16, Rue El Yazidi Mohamed, Quartier des Hôpitaux - Casablanca

05 22 86 15 15

06 61 58 95 28

drchlihi@gmail.com



**Urgoderm**



FIXER

Sparadrap hypoallergénique non tissé extensible



**1**

**ROULEAU | 5 m X 10 cm**

**U 002/V<sub>15</sub> D.m.a 09/2020**

STERILE

EO

A standard linear barcode.

6 118002 100025

The barcode number is 6 118002 100025.

529

2021-04 2026-03  
REF 2SU21-05

REF U6030MB

U021 /V10

D.m.a: 08/2020

SD30 0525

LOT \_\_\_\_\_ PER \_\_\_\_\_

Prix

89.00



**Professeur Abdessamad CHLIHI**

Ex-Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca.

Lauréat du Collège Français de Chirurgie Plastique,  
Reconstructrice et Esthétique - Paris.

**البروفسور عبد الصمد شليحي**

أستاذ بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء، سابقًا.

خريج المعهد الفرنسي للجراحة الترميمية،  
وتحصيله بباريس.

Casablanca, le 8/9/2022

Cho de Mme BOOSBINTA MALAK

Patient se présente avec une plaie profonde du sur le chevelu de la région temporelle droite de 6 cm.  
Sur anesthésie locale, parage horizontale  
sous le plan profond par un V-Y  
4/0 et plan épidermique au V-Y rapide  
6/0. Puisant profondément.

**Professeur A. CHLIHI**  
Spécialiste en Chirurgie Plastique  
Réparatrice & Esthétique  
16, Rue El Yazidi Mohamed Qu. des Hôpitaux  
Casablanca - INPE : 091 028 019  
Tél: 0522 86 15 15 / 0661 58 95 88

Casablanca, le 8/9/2022

## NOTE D'HONORAIRE

Le Docteur Abdessamad CHLIHI; Spécialiste en Chirurgie Plastique et Esthétique;  
a l'honneur de présenter ses compliments à

Mme BousBNA MALAIC

et lui adresse selon l'usage sa note d'honoraires, Soit la somme de :

Deux mille Cinq Cent dirhams dh

Cachet et Signature

**Professeur A. CHLIHI**  
*Spécialiste en Chirurgie Plastique  
Réparatrice & Esthétique*  
16, Rue El Yazidi Mohamed Quartier des Hôpitaux  
Casablanca - INRE : 091 028 019  
Tél: 0522 86 15 15 / 0661 58 95 28



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

JE SOUSSIGNE MR BOUSBINA KHACID  
ATTESTE PAR LA PRÉSENTE QUE MA FILLE  
MALAK BOUSBINA A ÉTÉ TOMBÉE DANS LA  
MAISON EN DESCENDANT L'ESCALIER ET  
S'EST BLESSÉE SUR LA TÊTE, AVEC UNE  
BLESSURE QU'A DEMANDÉ DES SUTURES  
FAITE CHEZ LE PROFESSEUR DR CHIHI  
ALDESSIANAD.

Signature

Mohamed Bousbina